

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

---

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE418

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

-----

### ARTICLE 19

À la dernière phrase de l'alinéa 68, substituer aux mots :

« et suivants »

les mots :

« à L. 151-7 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.